

Comité Directeur

Réunion du 18 octobre 2020 au Touquet-Paris-Plage

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANDEL, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET et Luc VALETTE

Invités : Mme Rolande DARNAL (Présidente LR Guyane),

MM. Hakim ALI ABDOU (Président LR Mayotte), Jean-Louis CARINCOTTE (Président CD Pas de Calais), Frantz DAMBO (Président LR Martinique), Jean-Pierre DESSAINT (Président LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Marceau DURAND (Président de la LR Ile de France), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Philippe JORE (organisateur de l'Assemblée Générale et ancien Président du CD Pas de Calais), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne) et Dominique TILLAY (Président LR Centre-Val de Loire).

Représentant le Conseil d'Honneur : M. Jean-Claude BOIS

Excusés : Mmes Anne LUCIANI et Magali FERRIER

MM. Alain BERAL, Christian MISSER, Mili SPAHIC et Boris VENDRAN

Assistent : Mme Léa DUMAS

M. Alain CONTENSOUX

N°	ANNEXES
1	Annexe 01 - 2020-10-18 CD Secrétaire Général V2 TBE
2	Annexe 02 - 2020-10-18 CD-7-3x3 Compétitions 3x3 FIBA
3	Annexe 03 - 2020-10-18 CD-7-3x3 OPEN DE FRANCE 2020 - RETOUR DES PARTICIPANTS
4	Annexe 04 - 2020-10-18 CD-7-3x3 Infos pratiques Organisation Master de Ligue 2020
5	Annexe 05 - 2020-10-18 CD-7-3x3 Tutoriel championnat 3x3 2020-2021
6	Annexe 06 - 2020-10-18 CD-7-3x3 PROPOSITIONS REGLEMENTAIRES OPEN DE FRANCE JUNIORLEAGUE
7	Annexe 07 - 2020-10-17 CD 5-CFC Point Général Délégation Compétitions et Vivre Ensemble - V1 ASN
8	Annexe 08 - 2020-10-16_ BF 1-HN-valorisation2020
9	Annexe 09 - 2020-10-16 1-EDF Synthèse Protocole FIBA Sélections Nationales 5x5 & 3x3 V FIN
10	Annexe 10 - 2020-10-18 CD 4-RAJ Point à date – VFIN
11	Annexe 11 - 2020-10-18 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués - V1 SAA
12	Annexe 12 - 2020-10-18 CD 4-CMJ Actualités et dates Commission Fédérale Mini Jeunes - V2 SAA
13	Annexe 13 - 2020-10-18 CD 4 CDCI Ajustements Label FFBB Citoyen MAIF v5pco
14	Annexe 14 - 2020-10-18 CD 2-PFE-FORMATION-Points CD - V1
15	Annexe 15 - 2020-10-18 CD - Procédure GSF

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : il s'agit du dernier Comité Directeur avant l'Assemblée Générale Elective de la Fédération. Il souhaite faire un bilan de cette olympiade pour mieux préparer le futur.

Il a souhaité au début de son mandat que les présidents de ligues soient conviés aux réunions du Comité Directeur pour les tenir informés de la politique fédérale, échanger avec eux et avoir leur retour de sa mise en œuvre sur le terrain.

2. Présidence

a. COVID-19

Jean-Pierre SIUTAT : nous vivons une période difficile. Les acteurs du basket doivent faire preuve de solidarité afin de continuer à avancer. Il faut favoriser le jeu et tout faire pour que les rencontres aient lieu. Il a conscience que la situation n'est pas la même partout et qu'il est plus facile d'organiser des rencontres sur certains territoires que sur d'autres. La Fédération aidera au mieux les territoires les plus touchés.

Des visioconférences seront organisées un lundi sur deux avec les présidents(es) de ligues afin de les tenir informés des dernières mesures et de savoir comment se déroulent les championnats sur leurs territoires.

Alain SALMON : le service Compétitions fait beaucoup de pédagogie auprès des clubs afin de les inciter à jouer, même ceux qui ne peuvent pas s'entraîner car leur salle est fermée et qui vont rencontrer des équipes qui elles le peuvent. Les rencontres doivent se faire. Il y a de plus en plus de reports et on ne sait pas jusqu'à quand. Il souhaite inciter les clubs à jouer mais sans instaurer de contraintes.

Gérald NIVELON : ce discours doit être entendu directement par les clubs. Des réunions par poules et par championnats avaient été évoquées lors d'une précédente réunion du Bureau Fédéral. Ce besoin commence à se faire sentir, notamment par certains clubs qui font preuve d'irrespect envers les services de la Fédération.

Jean-Pierre SIUTAT : une réflexion sera menée sur le sujet pour voir comment cela peut être organisé. Cependant les informations transmises par les différents organes du gouvernement sont difficiles à capter et à intégrer par la Fédération. Il est très difficile de pouvoir faire une synthèse des différentes informations reçues pour déterminer un cap à tenir.

Philippe LEGNAME : en NM1 sur 56 matchs prévus, 38 ont eu lieu soit 67.1% des rencontres. En LF2, 21 rencontres ont eu lieu, ce qui représente 83% des matchs. La vraie difficulté est sur la LFB où sur 30 matchs, 16 ont été joués, soit 53.53% des rencontres prévues.

Ces chiffres ont été établis avant le couvre-feu qui va impacter la plupart des grosses agglomérations. Cependant il y a lieu d'être optimiste car des rencontres se jouent et il y a une volonté de jouer.

b. Bilan olympiade 2016-20

Jean-Pierre SIUTAT : bilan de cette olympiade. Après les J.O de 2016, il a souhaité mettre en place la transformation des clubs mais sans volonté d'aller vite. Mais l'attribution des J.O en 2017 et la reconnaissance du 3x3 comme discipline olympique la même année nous ont forcé à accélérer ce processus. Les concepts FFBB2024 et Clubs 3.0 ont été lancés sur le territoire pendant une période de difficultés économiques avec pour but de maintenir et de continuer à développer les activités traditionnelles 5x5 mais aussi d'intégrer le 3x3 et le VxE.

Concernant le Haut Niveau, les Equipes de France sénior ont participé aux Jeux Olympiques de 2012, 2016 et participeront aux éditions de 2020 et 2024. Elles ont également fait de beaux résultats sur les championnats d'Europe et Championnats du Monde.

Le nombre de licenciés a augmenté. En revanche, le nombre de clubs, lui, a baissé (fusions, arrêt de l'activité...). Il faut donc trouver une solution pour favoriser la création de clubs. Il faut également faire face à un phénomène « d'ubérisation » du sport. Des initiatives privées se développent pour proposer de la formation (de joueurs ou d'officiels) à travers notamment les académies, de la

pratique proposée par des structures type Hoops Factory...et ce phénomène va continuer de s'amplifier. Il faut donc accepter cette concurrence, s'y adapter et être meilleurs. Il nous faut pour cela solliciter notre réseau, dont les clubs.

Une évaluation de la politique fédérale a été mise en place afin de connaître le ressenti des clubs sur les différentes orientations prises par la Fédération et ses effets sur le terrain.

Si la FFBB veut continuer de grandir, il faut que les clubs ne soient pas de simples membres mais qu'ils fassent partie du réseau.

La Fédération, les ligues, les comités et les clubs doivent donc être au diapason et travailler de concert. Il ne s'agit pas simplement d'appliquer des règles mais de s'approprier les orientations fédérales pour les mettre en place au mieux.

La COVID-19 nous a imposé de nouvelles façons de travailler mais également de communiquer, via notamment des applications de visioconférence. Par exemple, après chaque réunion de Comité Directeur, une réunion sera désormais organisée avec les présidents de ligues et comités afin de leur faire passer un certain nombre de messages. Il nous faut également créer ce type de lien avec les clubs.

Finalement il y aura eu donc 2 grandes étapes durant cette olympiade : un fonctionnement traditionnel du basket français, puis, suite à l'attribution des Jeux de 2024, une accélération de l'ubérisation du sport, un développement des nouvelles pratiques (3x3 et VxE notamment) et surtout la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance du sport.

La COVID-19 a considérablement ralenti cette fin d'olympiade mais certains dossiers restent en suspens comme la limitation du nombre de mandats des présidents de fédérations dans le cadre de la réforme de la gouvernance du sport. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que si on veut que les fédérations grandissent, il faut les laisser travailler.

Un tour de table se déroule concernant le ressenti des participants concernant cette olympiade.

Il en ressort que :

- La FFBB est reconnue par les différentes institutions comme une fédération dynamique et innovante.
- La FFBB rencontre des difficultés à communiquer auprès de certains clubs dont les comités ne transmettent pas toujours les informations. D'autres n'entendent pas les consignes fédérales et ne souhaitent pas modifier leur fonctionnement habituel. La Fédération a parfois semblé imposer des décisions aux structures. Une rupture a été constatée avec les clubs suite à l'attribution des J.O 2024 due, notamment, aux différents services de l'Etat qui ont demandé à la Fédération de mettre en place de nombreuses animations sur les territoires. Un gros travail de communication doit être fait afin de toucher davantage les clubs. Un système plus participatif doit être trouvé et mis en place.
- De nombreux comités ne se sont pas appropriés eFFBB et ne déposent rien sur la page de leur structure.
- La FFBB a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour aider les ligues à se structurer. Ce niveau fonctionne très bien. A présent c'est au tour des comités. La Fédération est à leur disposition pour les aider.
- Des rendez-vous périodiques ont été mis en place pour la formation des dirigeants. Cependant, ils sont parfois difficiles à mobiliser. Une nouvelle offre de formation des dirigeants de comités départementaux et des clubs sera mise en place.
- Il y a actuellement une fluidité politique entre la Fédération et les ligues, mais pas toujours entre les ligues et les comités ou les comités et les clubs. Or, nous avons besoin de cette fluidité pour avancer. Il en va de même pour la fluidité opérationnelle.
- Il faut que toutes les strates fédérales, ligues, comités et clubs se rassemblent avec la volonté de jouer durant cette période compliquée à cause de l'épidémie de COVID-19.

c. FFBB 2024 : Avancement des plans

Jean-Pierre SIUTAT : il faut transformer ce concept en actions concrètes pour tous. Cela passe par la mise en place de commissions, de plans (plan INFRA, plan de professionnalisation...). Ces plans permettront de donner des outils aux commissions, à la fédération et aux structures déconcentrées d'avancer.

Un séminaire des présidents, trésoriers et secrétaires généraux des ligues et comités est prévu à Angers les 16 et 17 janvier prochain afin de travailler sur ce dossier : une plénière sera organisée avec l'ensemble des participants, ainsi que des ateliers sur différents thèmes.

A l'issue de ce séminaire, il restera environ deux mois pour établir des feuilles de route pour une mise en place au printemps 2021.

d. Création de FFBB INVEST

Jean-Pierre SIUTAT :

La FFBB est une association qui, en plus des activités traditionnelles de développement du basket et de l'organisation des compétitions, dispose de deux filiales : France Basket Promotion (la boutique) et le Comité d'Organisation qui permettent de vendre des produits FFBB et des partenaires et d'organiser des événements sur le territoire.

Avec le plan FFBB 2024, la Fédération s'oriente en plus vers la création et le développement de plateformes de services. Cela doit notamment permettre de générer des bénéfices qui seraient ensuite réinjectés dans des missions de service public et offrir également aux clubs l'accès à des salles supplémentaires nécessaires à toutes formes de pratiques (Opens 3x3, entraînements, Vivre Ensemble, ...)

La création de la holding FFBB INVEST sera sous la forme juridique d'une Société par Actions Simplifiée (SAS) en charge du développement et de la gestion de ces types de projets en lien étroit avec l'innovation.

Le Conseil d'Administration sera composé de :

- Jean-Pierre HUNCKLER – Président
- Thierry BALESTRIERE
- Stéphanie PIOGER
- Alain CONTENSOUX

Pascal GOUDAIL en assurera la direction opérationnelle.

La création de cette holding permettra à la Fédération d'être réactive et de se positionner rapidement sur ces nouveaux projets.

Validation de la création de la holding FFBB INVEST par le Comité Directeur

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME : actuellement la LFB applique la version 11 de son protocole sanitaire : si, parmi l'une des équipes devant participer à la rencontre, il y a 1 cas de COVID, la rencontre peut avoir lieu, s'il y a 2 cas, le match est reporté et s'il y a 3 cas, le match est reporté et l'équipe concernée est isolée.

Une version 12 de ce protocole a été proposée aux clubs. Elle a été rédigée par le Bureau de la LFB et étudiée en Bureau Fédéral.

Cette nouvelle version du protocole étant moins restrictive que celle qui était en vigueur lors de la Coupe de France et substantiellement différente de celle applicable dans les championnats masculins de la LNB, le Bureau Fédéral a sollicité l'acceptation totale et non équivoque de cette nouvelle version par les capitaines des 12 clubs.

A ce jour, les signatures des capitaines n'étant pas parvenues à la FFBB, dans l'attente de la transmission, le Bureau Fédéral a sursoit à la validation de cette nouvelle version.

4. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE : point de situation sur la mise en place de la e-licence et de e-Marque V2 (annexe 1)

b. Consultation à distance de l'Assemblée Générale pour une question ponctuelle et prioritaire

Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale Elective (suite de l'annexe 1).

La situation sanitaire sur le territoire national a conduit la Fédération à annuler le site initialement retenu pour l'organisation de l'Assemblée Générale Elective en raison de l'impossibilité de respecter les mesures de distanciation minimales au siège du CNOSF à Paris.

Compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire rendant l'organisation compliquée en région Ile-de-France, il est proposé au Comité Directeur de délocaliser l'AGE en province, dans un lieu, qui reste à déterminer, moins touché par l'épidémie.

Au regard des circonstances nouvelles et exceptionnelles, il est demandé au Comité Directeur de confier au Bureau Fédéral le choix définitif du lieu de l'Assemblée Générale Elective du 19 décembre 2020.

Le Comité Directeur accepte, à l'unanimité des membres présents, de modifier le lieu de tenue de l'AGE du 19 décembre 2020 et de confier au Bureau Fédéral le choix définitif de ce lieu qui devra être entériné avant le 4 novembre 2020

Stéphanie PIOGER : on ne sait pas comment le contexte sanitaire peut évoluer. Il faut donc laisser la possibilité de mettre en place un vote en distanciel.

Cependant, aujourd'hui, nos statuts ne le permettent pas. Mais, ils nous permettent d'interroger l'Assemblée Générale. Cela n'a pas été proposé lors de l'Assemblée Générale de la veille car les délégués présents ne sont pas ceux qui voteront en décembre. Par conséquent, il est proposé de consulter ces derniers par voie électronique.

Conformément à l'article 11 des Statuts I : « *Dans l'intervalle entre deux assemblées annuelles ordinaires, et sur une question particulière demandant une réponse urgente de la part de la Fédération, l'Assemblée Générale peut être consultée à distance.* » et à l'article 14 du Règlement Intérieur « *Dans l'intervalle entre deux assemblées annuelles ordinaires, et sur une question ponctuelle, l'Assemblée Générale peut être consultée à distance* », il est donc proposé aux délégués représentant les clubs de répondre à la question suivante, avec réponse demandée pour le 4 novembre au plus tard :

Autorisez-vous, à titre exceptionnel, en raison du contexte sanitaire, des contraintes collectives et mesures individuelles liées à l'épidémie de COVID-19 dument justifiées (mesures administratives, limitations de déplacements, personnes justifiant d'un test positif de – de 7 jours ou cas contact en isolement, protection des personnes à risque selon les préconisations sanitaires) que les délégués désignés par les clubs qui, pour ces raisons, ne pourraient se déplacer pour participer à l'AG Elective du 19 décembre 2020 y participent en distanciel afin de leur permettre de représenter leurs clubs ?

Le Comité Directeur valide la consultation par voie électronique des délégués fédéraux ainsi que la formulation de la question qui leur sera posée.

c. Assemblée Générale électorale - Appel à candidature - Modalités de vote

Thierry BALESTRIERE : le présentiel est privilégié car il s'agit d'un temps fort de la vie associative et de la Fédération.

Il présente les modalités de vote (suite de l'annexe 1). Il souligne que les délégués qui ne fourniront pas de justificatifs et ne viendront pas ne pourront pas voter à distance.

Le Comité Directeur valide l'appel à candidature au renouvellement des instances dirigeantes fédérales entre le 19 octobre et le 19 novembre 2020 inclus, le cachet de la poste faisant foi

d. Délégués de zones – Désignation

Thierry BALESTRIERE : proposition de la liste des délégués de zones (suite de l'annexe 1).

Stéphanie PIOGER précise que l'article 118 des Règlements Généraux qui impose des nominations parmi les membres du Comité Directeur sera modifié.

Validation de la liste des délégués de zones par le Comité Directeur et de la modification réglementaire

5. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : 95% des comités départementaux proposent du 3x3. Avec les prochains Jeux Olympiques, beaucoup de gens vont découvrir cette activité et il ne faut pas rater ce virage important. Cela sera plus facile si l'activité est déjà en place dans les territoires.

Jean-Pierre SIUTAT : l'éclairage apporté par les J.O sur la discipline va inciter les gens à y jouer. Il est important que les collectivités intègrent le 3x3, beaucoup l'ont fait car de plus en plus de terrains de 3x3 sont inaugurés.

b. Compétition FIBA 3x3

Nathalie LESDEMA : présentation des compétitions 3x3 organisées par la FIBA (voir l'annexe 2). Elle souligne la différence de traitement entre les équipes masculines qui disposent de nombreuses compétitions et les équipes féminines qui n'en ont qu'une seule.

c. Open de France 2020 Retour des participants

Nathalie LESDEMA : à l'issue de l'Open de France 3x3, un sondage a été effectué auprès des capitaines d'équipes afin d'avoir un retour d'expérience de leur part concernant l'organisation de l'évènement, de l'arbitrage et du protocole sanitaire en place (voir l'annexe 3). Il en ressort que les participants en sont satisfaits.

d. Informations pratiques master de ligue

Nathalie LESDEMA : présentation des informations pratiques pour l'organisation de Master de Ligues 2020 (annexe 4).

e. Tutoriel championnat 3x3

Nathalie LESDEMA : présentation du tutoriel d'organisation de championnat 3x3 (annexe 5).

f. Propositions règlementaires pour l'Open de France Juniorleague

Nathalie LESDEMA : proposition de dispositions règlementaires pour l'Open de France Juniorleague (annexe 6). Elle a souhaité que les règlements soient le plus simple et le moins contraignant possible.

Validation des propositions règlementaires par le Comité Directeur
--

6. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

Alain SALMON : point de situation des demandes de reports de rencontres liées à l'épidémie de COVID-19 et sur les différentes actions menées par la commission Vivre Ensemble (voir l'annexe 7).

La Commission Fédérale des Compétitions s'interroge sur le bienfondé de l'organisation du Trophée Coupe de France Séniors cette saison étant donné la situation actuelle. En effet, il va falloir trouver des dates pour pouvoir planifier les matchs reportés. Se faire se chevaucher les championnats et la Coupe semble compliqué et mettrait les clubs en difficulté. De plus, il été décidé que les championnats seraient priorités afin d'aller le plus loin possible.

Les Ligues Régionales ont été interrogées sur ce sujet et ont jusqu'au mercredi 21 octobre pour répondre. Le soir même se tiendra un Bureau Fédéral qui décidera ou non du maintien de cette Compétition.

Il rappelle qu'il invite les clubs à jouer plutôt que reporter les rencontres et qu'il a été choisi de faire de la pédagogie plutôt que pénaliser les clubs.

Il remercie les salariés du Service Compétitions pour leur motivation et leur implication.

7. Direction Générale / Direction Technique

a. Point RH

Alain CONTENSOUX : recrutement de Mathieu CHAMIOT au poste de Chargé d'Innovation.

b. Point DTN

Alain CONTENSOUX : proposition d'une répartition du fonds dédié à la valorisation du temps de jeu (annexe 8). Cela a pour but d'inciter les clubs professionnels à donner du temps de jeu aux jeunes joueurs.euses.

Il souligne que, en accord avec la LNB, le fonds est réduit pour la saison 2020-2021 en raison des répercussions économiques de la crise sanitaire.

Validation de la répartition par le Comité Directeur
--

Jean-Pierre SIUTAT : il s'agit d'un dispositif vertueux permettant de former les joueurs. Cependant, une partie de ces fonds est versée à des clubs qui ne libèrent pas les joueurs pour les regroupements de l'Equipe de France. Une réflexion doit être menée sur le sujet.

Alain CONTENSOUX : présentation de la liste des entraîneurs et joueurs.euses identifiés pour les équipes de France.

Présentation du protocole FIBA pour les sélections nationales 5x5 et 3x3 (annexe 9).

Validation par le Comité Directeur de sa transposition dans les textes fédéraux pour les regroupements des sélections nationales
--

Le protocole de l'INSEP qui héberge le Pôle France est bien plus restrictif. Il impose, par exemple, que tous les membres d'une équipe reçue à l'INSEP fassent un test PCR 72h avant leur arrivée. Il a donc souhaité que toutes les rencontres des équipes du Pôle France soient jouées à l'extérieur. De plus, afin de limiter les risques, il n'y a pas d'échange de joueurs ni d'entraînements communs aux équipes U18 et NM1.

Le CIZ, étape essentielle dans la détection, se déroulera ce week-end suite à l'autorisation du Préfet. Il se déroulera suivant des règles sanitaires très strictes, aucun parent ni représentant.e de clubs n'étant admis. Aucune sortie des participants ou encadrants.es n'est autorisée durant la durée du camp. De plus, ils seront tous soumis à un test PCR à l'arrivée.

8. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU : les licences contact continuent de progresser, en particulier sur l'Opération Basket Ecole. En revanche, les licences minibasket n'ont pas décollé. Il faut lancer la saison et proposer des formats de jeu et de pratique pour que les enfants aillent sur le terrain et que les parents puissent confirmer leur licence. Car si nous perdons ce socle, la lame de fond risque d'être terrible. Les activités doivent être relancées dès la fin des vacances de la Toussaint.

Lors du Bureau Fédéral du 28 novembre 2020, une présentation de l'évaluation de la mise en place du PSF sera effectuée. La mise en place de la campagne 2021 sera un des sujets du séminaire du mois de janvier. Elle invite les structures à mettre à jour dès maintenant leurs informations sur le Compte Asso.

Pour la saison prochaine, les structures devront évaluer les actions pour lesquelles elles ont été sollicitées.

b. Point d'étape Retour Au Jeu (Clubs et CD)

Gérald NIVELON présente un point sur les attributions de financements aux clubs dans le cadre du Retour au Jeu (annexe 10). Il souligne que le volume de demandes est inégal selon les territoires. Il invite les présidents de ligues présents à ré-informer leurs territoires sur ce dispositif et relayer le travail des chargés de développement.

Jean-Pierre SIUTAT : selon les demandes reçues au 31 décembre, la FFBB décidera si le dispositif est maintenu ou non.

Anne-Marie ANTOINE présente les attributions de financement aux comités (suite de l'annexe 10). La liste des comités n'ayant déposé aucune demande sera dressée afin qu'ils soient contactés.

c. Commission Fédérale Mini & Jeunes :

i. Validation des EFMB

Agnès FAUCHARD : proposition d'une liste de clubs attributaires du label Ecole Française de Minibasket (annexe 11).

Validation du Comité Directeur

ii. Dates et temps forts de la saison

Agnès FAUCHARD : présentation des événements organisés par la Commission Fédérale Mini & jeunes (annexe 12).

d. Commission Fédérale Démarche Citoyenne :

i. Ajustements du Label FFBB Citoyen MAIF

Cathy GISCOU : travail important du Pôle Marque pour associer une grande entreprise comme la MAIF sur ce dossier.

Jean-Pierre HUNCKLER : il faut être d'autant plus vigilant que la MAIF a engagé un cabinet indépendant pour étudier les retombées des partenariats afin d'évaluer leur intérêt, et donc leur maintien, ou non.

Damien SIMONNET : présentation des ajustements apportés au Label FFBB Citoyen MAIF (annexe 13). Philippe TAUVEL, Responsable des Actions Sociétales et de la Communication Institutionnelle a participé au dernier Forum au mois de janvier et en était enchanté. Il est également très impliqué dans les délibérations pour l'attribution des labels.

Le CD44 est candidat à l'organisation du Forum FFBB Citoyen MAIF de 2022.

La convention avec Colosse Aux Pieds d'Argile s'est terminée cet été et est en cours de reconduction. Toutes les interventions prévues dans la convention n'ont pas été utilisées. Certaines ligues sont plus en retard que d'autres sur le sujet. Un bilan de cette saison sera effectué. Il souhaite que le nombre d'interventions soit proposé pour l'ensemble du territoire au lieu d'un nombre défini par ligue.

Jean-Pierre SIUTAT : tous les territoires doivent être sensibilisés et proposer un minimum d'interventions. Ceux qui sont plus moteurs et qui souhaitent en organiser plus le pourront.

Il souhaite que cette Commission Citoyenne évolue. En effet, de nombreuses problématiques sociétales s'y sont greffées au cours des années de façon plus ou moins désordonnées. Il souhaite les regrouper sous un groupe « Sociétés et Mixités ».

9. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER : un travail a été mené hier sur l'Observatoire des Fonctions et de l'Emploi. Il utilisera, dans un premier temps, les données fournies par les structures dans le cadre des

demandes de réaffiliation, sur leurs ressources de bénévoles (en lien avec la DAJI sur le dossier de l'honorabilité des dirigeants).

Concernant les Services Civiques, l'Agence Nationale du Service Civique nous oblige à la mise en place de nouvelles contraintes. Pour 2020, la Fédération a obtenu 220 missions. 150 ont été initiées durant l'été. 100 concernaient les clubs et 50 les ligues et comités. Elles pouvaient démarrer au 1^{er} octobre, la mise en route est difficile actuellement.

Un 2^{ème} appel à projet a été diffusé pour attribuer les 70 missions restantes avant le 31 décembre. La philosophie de l'Agence est que la quasi exclusivité des missions soient portées par les structures déconcentrées (ligues et comités). Ce sont donc ces derniers qui sont visés principalement pour ces 70 missions.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre.

Il remercie les présidents des commissions de sa délégation, Stéphane KROEMER, Patrick HACQUET, Bernard MAHIEUX et les membres du Conseil stratégique de l'INFBB pour leur travail.

Pour mémoire, les ERO sont considérés comme des membres de la CFO. Par conséquent, leur composition doit être validée par le Bureau Fédéral. Les structures doivent donc transmettre leurs listes avant le Bureau du 28 novembre.

Sans validation, ils ne pourront pas recevoir les informations de la CFO.

Stéphane KROEMER : présentation de la campagne « Deviens acteur de ton club » (annexe 14). Cette campagne a été financée, en partie, grâce aux amendes perçues par la FFBB dans le cadre de l'application de la Charte des Officiels durant la saison 2018-2019.

Patrick COLLETTE : les retours sur le dernier campus ont été très positifs. L'appel à candidatures pour l'édition 2021 est lancé. Il se déroulera du 26 au 29 août 2021.

Les Printanières se dérouleront les 27 et 28 mars 2021. Les ligues ont jusqu'au mercredi 21 octobre pour transmettre au pôle formation la liste de leurs référents. Une réunion sera organisée le 12 novembre en visioconférence afin de connaître le projet de chaque ligue. Celles qui le souhaitent pourront être accompagnées par la FFBB.

10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : donne des nouvelles de Jean-Luc LEROUX qui peut être contacté uniquement par mail pour le moment.

L'ensemble du Comité Directeur lui souhaite un prompt rétablissement

b. Tableau des surclassements – Adaptation

Stéphanie PIOGER : en accord avec la COMED, le surclassement d'un joueur d'une catégorie d'âge U18 pour évoluer en catégorie de compétition U20 n'est pas nécessaire.

Le tableau des surclassements va être modifié en ce sens.

Validation par le Comité Directeur

c. Titre spécifique COVID-19

Stéphanie PIOGER : présentation de la procédure du Groupe Sanitaire Fédéral (annexe 15).

Quand un club fait une demande de report de match pour des cas de COVID-19, il saisit le Groupe Sanitaire Fédéral. En cas de refus de report par le GSF, le club demandeur peut s'opposer à cette décision dans un délai de 5 jours.

Soit au regard d'éléments nouveaux le GSF accepte le report, soit le GSF confirme sa décision initiale et le club peut alors saisir la Chambre d'Appel dans les 10 jours contre ce refus de reporter la rencontre.

L'équipe adverse ne peut contester la décision du GSF.

Les conséquences réglementaires des décisions prises par le GSF vont ensuite être déduites et prononcées par la CFC.

Par exemple, si le match n'a pas été joué et que le GSF n'a pas autorisé le report, la CFC sera tenu de prononcer la pénalité automatique prévue réglementairement en cas d'absence, c'est-à-dire, le match perdu par forfait. Ou, si le club, dans l'attente de la décision du GSF de reporter la rencontre, joue le match, la CFC procéderait alors à l'homologation du résultat.

Le club dispose de 10 jours pour introduire un recours par la voie de l'opposition et si la décision de la CFC est confirmée, il aura de nouveau 10 jours pour saisir la Chambre d'Appel.

Pour éviter les croisements de procédure, il est préconisé que la Commission Compétitions ne tire les conséquences réglementaires d'une décision prise par le GSF qu'à l'épuisement des voies de recours de la décision initiale sur le sort de la demande de report.

Ce modèle est duplicable par les ligues et comités.

11. Délégation Marque

Jean-Pierre HUNCKLER : une conférence de presse concernant l'Eurobasket 2021 aura lieu à Strasbourg le 19 novembre, la billetterie ouvrira le 19 novembre.

La billetterie pour les matchs de l'Equipe de France à Pau ouvrira le 19 octobre.

Le partenariat avec la Française des Jeux a été renouvelé et le contrat a été revu à la hausse.

Les Journées Nationales de l'Arbitrage seront lancées le 18 novembre. L'ambassadeur de cette édition sera Boris DIAW.

Dans le cadre de la valorisation du Pôle France, le média guide a été diffusé.

12. Tour de table pour contribution au bilan de l'olympiade 2016-20 et Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT remet un coq d'argent à M. Alain SALMON.

Il annonce qu'un autre coq d'argent sera remis à Mme Chantal DEVILLARD, Présidente du CD92.

Hakim ALI ABDU : Mayotte est sortie de l'état d'urgence sanitaire. La ligue a l'intention de lancer le début des compétitions la semaine suivante.

Rolande DARNAL : il est parfois difficile de transposer la politique fédérale à la Guyane, elle sollicitera l'aide de la Fédération sur certains dossiers. Elle remercie Cathy GISCOU pour son travail avec les ligues d'Outre-Mer.

La ligue de Guyane va lancer prochainement la saison.

Paul MERLIOT : 2 arbitres français ont officié sur la finale de la BCL. Il s'agit de Yohan ROSSO et Eddie VIATOR

Frantz DAMBO : la COVID-19 a poussé les structures à travailler différemment et à utiliser de nouveaux outils et nous a rendu plus humbles.

Dominique TILLAY : va s'attacher à renouer avec les clubs et à leur faire redescendre les informations de la Fédération.

Patrice ALEXIS : remercie Cathy GISCOU pour son travail, elle a fait évoluer la situation des ligues d'Outre-Mer. La déclinaison des politiques fédérales sur les territoires ultramarins n'est pas facile. La compétition a repris la veille en Guadeloupe.